



MASTER MANAGEMENT DU DEVELOPPEMENT **Mention Action humanitaire et sociale**

FICHE METIER : LE DÉVELOPPEUR RURAL

1) TACHES

Le développeur rural œuvre sur le long terme. Il apporte son aide à la valorisation des ressources naturelles et mène des actions dans des domaines comme l'eau, l'agriculture et l'aménagement du territoire. L'objectif ne consiste pas à se substituer aux populations nationales et à importer des solutions occidentales sur des structures sociales et économiques inadaptées, mais à aider les populations à gagner rapidement leur autonomie.

2) RESPONSABILITÉS

- Identifier les besoins avec les locaux.
- Accompagner techniquement les microprojets ruraux.
- Favoriser l'autopromotion paysanne.
- Sensibiliser et former les paysans à de nouvelles techniques.
- Impliquer et organiser les agriculteurs entre eux.
- Aider les organisations paysannes à vivre de leurs récoltes.
- Aider les organisations paysannes à commercialiser les récoltes en valorisant les produits.
- Approvisionnement des marchés nationaux.
- Gestion des ressources naturelles.
- Favoriser l'émergence d'ONG du Sud ou d'organisations paysannes.
- Alimenter les populations rurales défavorisées en eau potable.
- Protéger et développer les productions agricoles par l'irrigation et l'aménagement de terroirs.

3) COMPÉTENCES ET PROFILS REQUIS

Les développeurs doivent se fondre dans une autre culture, prendre le temps de comprendre les populations pour trouver avec elles les moyens adaptés au développement de leur autonomie.

Dans les missions de développement, tous les profils et tous les métiers du domaine agricole peuvent être utiles. Le candidat doit toutefois posséder une formation professionnelle dans les domaines de l'agriculture, de l'eau, ou de l'aménagement du territoire. Sa mission exige une compétence précise, pas seulement des qualités humaines.

Une expérience préalable sur le terrain ainsi qu'un anglais courant est demandé.

4) QUALITÉS REQUISES

- Ouverture d'esprit pour s'adapter à d'autres schémas culturels. Flexible.
- Débrouillardise.
- Sens de l'analyse pour trouver des solutions au cas par cas.
- Sens de l'écoute.
- Pédagogue.
- Sens des responsabilités.
- Capacités d'organisation.
- Motivations humanitaires.

5) SALAIRES PRATIQUÉS

Pas de salaire, mais une indemnité de 100 à 1 000 €.